



COLOMBES

Chez Reprotechnique, les salariés ont sauvé leur entreprise

IL Y A UN AN DE CELA, nul doute que les employés de Service Point Reprotechnique ont eu en tête l'image cauchemardesque de leur entreprise désaffectée, vidée de son matériel et de ses salariés. Mais six mois après le changement de statut de cette entreprise de reprographie en société coopérative et participative (Scop), c'est, semble-t-il, une image définitivement balayée. Entre le 10 juillet — date de la création de la Scop — et le 31 décembre dernier, le chiffre d'affaires s'est révélé supérieur de 17 % aux objectifs. Et identique, contre toute attente, à celui de 2012.

Depuis la reprise en Scop, cinq emplois ont été créés et deux le seront cette année

Alors hier, à Colombes, le siège a ouvert les portes de son hangar de la rue des Gros Grès pour une journée un peu particulière, après neuf mois de renaissance. « Pour nous, c'est une façon de matérialiser un retour à la normale », explique Olivier Crus, le PDG. « D'autant, se réjouit-il, que les salariés sont beaucoup plus impliqués : les performances de l'entreprise s'en trouvent mécaniquement améliorées. » Car sur les 48 actionnaires que compte aujourd'hui Reprotechnique, il y a 45 salariés. L'été dernier, ils ont donné de leur poche plus de 300 000 € pour sauver l'entreprise, placée en liquidation judiciaire. Face aux difficultés, elle avait d'ailleurs dû se séparer de 89 de ses 155 salariés.

A 37 ans, Marie-Claude avoue qu'elle a d'abord hésité. « Au départ, il nous fallait verser deux

mois de salaire brut. Financièrement, c'était très difficile », explique-t-elle. « Mais quand la mise minimale est passée à 500 €, je me suis décidée. J'aime ce travail et je ne regrette pas », raconte celle qui « au départ devait rester une semaine pour un remplacement, il y a quinze ans ». Depuis que l'entreprise est participative, « on peut davantage faire part de nos idées », estime-t-elle.

« Ça fait du bien de voir tout ce monde », souffle également Christian. A 57 ans, ce tireur de plan a eu très peur de se retrouver sur le carreau. « Le problème, ce n'était pas tant qu'il y ait du travail dans la branche ou pas, explique-t-il, c'était surtout mon âge... » Pour Nicole, tireuse de plan également, « Pas grand-chose n'a changé, notre travail est resté le même. Mais quand quelque chose ne va pas, maintenant on en parle plus facilement. On a imaginé notre boîte disparaître, alors quand on voit les résultats on ne peut pas avoir de regrets. »

En plus d'une aide de 170 000 € versée par la préfecture, provenant d'une convention de « revitalisation », l'entreprise a fait partie de la tournée 2013 des projets d'économie sociale et solidaire (ESS) soutenus par le conseil général. Plus de 70 000 € lui ont ainsi été alloués, permettant le maintien des 66 emplois locaux et l'achat d'équipements flambant neufs. De quoi plaire aux clients, restés fidèles. « C'était notre plus grande crainte », explique Olivier Crus, qui dit défendre « un métier de proximité ». « Mais au final, au lieu d'en perdre, nous en avons gagné. » Depuis, cinq emplois ont été créés chez Reprotechnique, et deux supplémentaires le seront cette année.

FANNY DELPORTE



Colombes, hier. De nouveaux équipements ont fait leur entrée au sein de la Scop Reprotechnique, parmi lesquels des imprimantes dernier cri. (LP/F.D.)

Le conseil général finance les projets solidaires

Depuis 2011, dans les Hauts-de-Seine, plus de 2 M€ ont été alloués à 48 projets d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) par le conseil général. Reprotechnique à Colombes a fait partie de la « promotion » 2013, ce qui lui avait permis de bénéficier de 73 912 € (50 000 € de budget de fonctionnement et 23 912 € pour l'investissement). Elle a ainsi pu maintenir 66 emplois locaux et acheter du nouveau matériel. Hier, Jean Sarkozy, vice-président UMP du conseil général chargé de l'ESS et de l'insertion par l'économie, a profité de sa venue chez Reprotechnique pour lancer l'appel à projets 2014, dans un lieu « symbole de réussite et de courage ». Deux nouveautés cette année : le montant maximal de la subvention par projet a été doublé et pourra atteindre jusqu'à 150 000 €. Et plus de risque, désormais, de manquer la date pour rendre son dossier : la limite de dépôt de candidature a été supprimée.

Pour postuler, remplir la fiche de précandidature sur le site Internet www.hauts-de-seine.net, rubrique « économie et emploi ».